



Communiqué de presse – 12/03/2019

81 députés, **dont les députés des groupes Gauche Démocrate et Républicaine, La France insoumise, Libertés et Territoires et Socialistes et apparentés**, ont déposé ce jour un recours pour contester devant le Conseil constitutionnel la **proposition de loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations**.

Nous estimons que la proposition de loi déferée **porte notamment atteinte à la liberté constitutionnelle de manifester et d'exprimer librement ses opinions**.

Nous contestons dans ce recours en particulier trois mesures :

- **L'interdiction individuelle administrative de manifester** créée par l'article 3 de cette proposition de loi ;
- L'extension du pouvoir de réquisition du procureur de la République « aux fins de recherche et de poursuite » de l'infraction de participation à une manifestation prévue par l'article 2 ;
- La création d'un délit de **dissimulation du visage** prévue à l'article 6.

Nous invitons également le Conseil constitutionnel à saisir pour avis **la Cour européenne des droits de l'Homme**. En effet, **la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacre** la liberté de manifester ses convictions à son article 9, la liberté d'expression à son article 10 ainsi que la liberté de réunion pacifique et d'association à son article 11.

Nous demandons enfin **le déport des membres du Conseil constitutionnel ayant pris une position publique sur cette question**. C'est notamment le cas de M. François PILLET, cosignataire de cette proposition de loi et qui s'est en outre exprimé en sa faveur lors de son examen au Sénat en première lecture, dont il a par ailleurs présidé la séance de la commission des Lois.

**Liste des 81 signataires du recours** : André Chassaigne, Jean-Luc Mélenchon, Valérie Rabault, Philippe Vigier, Clémentine Autain, Jean-Felix Acquaviva, Joël Aviragnet, Ericka Bareigts, Delphine Batho, Marie-Noëlle Battistel, Huguette Bello, Ugo Bernalicis, Gisèle Biémouret, Christophe Bouillon, Sylvain Brial, Jean-Louis Bricout, Moetai Brotherson, Alain Bruneel, Marie-George Buffet, Luc Carvounas, Michel Castellani, Jean-Michel Clément, Éric Coquerel, Paul-André Colombani, Alexis Corbière, Charles de Courson, Alain David, Pierre Dharréville,

Jeanine Dubié, Jean-Paul Dufrène, Frederique Dumas, Laurence Dumont, M'jid El Guerrab, Olivier Falorni, Elsa Faucillon, Olivier Faure, Caroline Fiat, Guillaume Garot, David Habib, Christian Hutin, Régis Juanico, Sébastien Jumel, Marietta Karamanli, Bastien Lachaud, François-Michel Lambert, Jérôme Lambert, Michel Larive, Jean Lassalle, Jean-Paul Lecoq, Serge Letchimy, Josette Manin, Paul Molac, Sébastien Nadot, Jean-Philippe Nilor, Danièle Obono, Bertrand Pancher, Mathilde Panot, George Pau-Langevin, Stéphane Peu, Sylvia Pinel, Christine Pires Beaune, Dominique Potier, Loïc Prud'homme, Joaquim Pueyo, François Pupponi, Adrien Quatennens, Jean-Hugues Ratenon, Muriel Ressiguier, Fabien Roussel, Sabine Rubin, François Ruffin, Hervé Saulignac, Gabriel Serville, Bénédicte Taurine, Sylvie Tolmont, Cécile Untermaier, Hélène Vainqueur-Christophe, Boris Vallaud, Michèle Victory, André Villiers, Hubert Wulfranc.

**Contacts presse :**

Marie-Anne Duverne (GDR) : 06 74 11 62 77

Christophe Rossignol (LT) : 06 44 31 16 80

Martin Paugam (SOC) : 06 83 79 47 34

Juliette Prados (FI) : 06 64 24 53 16